

# VOUS, qui avez participé à un conflit



*Afghanistan, Yougoslavie, Liban, Côte d'Ivoire,  
Tchad, Congo, Irak, Golfe, Cambodge, Somalie,  
Timor Oriental, Zaïre, Gabon, AFN...*

## VOUS êtes concerné

PAR LA

### RETRAITE MUTUALISTE du COMBATTANT

#### NOUVEAU

**Vous avez effectué au moins 90 jours en Afghanistan, Ouganda, République Démocratique du Congo, Cameroun, Tchad ou Yougoslavie, jusqu'en 2009 : vous avez droit à la Carte du Combattant.**  
(arrêté du 5/11/2008)

**Vous étiez en Israël ou République du Liban (opérations Daman et Baliste) : vous êtes aussi concerné !**  
(arrêté du 16/11/2007)

**Bénéficiez**  
d'avantages uniques

*Qui vous sont exclusivement réservés*

[www.retraite-mutualiste-combattant.fr](http://www.retraite-mutualiste-combattant.fr)

# > **VOUS** avez droit à la fiscalité et à la Retraite Mutualiste du Combattant

>> **COTISEZ** SUIVANT VOS MOYENS,

SANS ALOURDIR VOS CHARGES !

**A partir de 30 € par mois.**

Ce service, proposé uniquement par la Mutualité, est une formule d'épargne par capitalisation, assortie de dispositions fiscales et d'avantages exceptionnels, notamment :

**Vos versements** sont déduits en totalité de vos revenus imposables.

**Votre rente** est majorée par l'Etat de 12,5 % à 60 % gratuitement.

**Transmission** hors droits de succession du Capital réservé aux héritiers\*

**Augmentez** votre retraite sans payer ni impôt sur le revenu, ni CSG, ni CRDS !  
**Votre rente n'est pas imposable.**

## **FAITES VALOIR VOS DROITS !**

### **FISCALITE, REDUCTION D'IMPÔT...**

**Vous connaissez. Mieux, vous maîtrisez !**

En effet, vous avez certainement déjà organisé la gestion de votre budget et fait de bons choix. Toutefois, il existe une disposition légale en matière d'épargne, très avantageuse et dont vous ne profitez pas encore. Ne soyez pas étonné, car cette disposition est exclusivement réservée :

- **aux personnes (militaires ou appelés) ayant participé à un conflit**
- **aux orphelins, veuves et ascendants d'un combattant «Mort pour la France» à titre militaire, ayant participé à ces mêmes conflits.**

## > **Votre épargne** est rentabilisée en toute sécurité et à un taux avantageux

Le cumul de tous vos avantages peut vous faire bénéficier d'un placement à un taux de rendement très intéressant. Quels que soient votre âge, votre situation professionnelle et familiale, quelles que soient les solutions que vous avez déjà choisies, vous êtes concerné.

# > Ne perdez pas de temps, faites le premier pas, nous ferons le reste !

Si votre présence dans un conflit n'a pas encore été reconnue, la Mutuelle Epargne Retraite vous aide à réaliser toutes vos démarches administratives nécessaires. Vous aurez ainsi la possibilité d'obtenir la Carte du Combattant et/ou le Titre de Reconnaissance de la Nation ou en tant qu'ayant droit d'un militaire décédé d'un fait de guerre, l'attribution de la mention «Mort pour la France» à titre militaire.

**> Trois titres qui ouvrent droit à des avantages spécifiques exceptionnels.**

Si vous avez participé au moins 90 jours aux conflits suivants (cumul possible sur plusieurs conflits), vous pouvez obtenir la Carte du Combattant ou le Titre de Reconnaissance de la Nation.

## Service ouvrant droit au Titre de Reconnaissance de la Nation\* ou à la Carte du Combattant\*\*

ETATS OU TERRITOIRES CONCERNES	DEBUT PERIODE	FIN PERIODE
AFGHANISTAN	03/10/2001	02/10/2009
CAMBODGE	01/11/1991	31/10/1994
CAMEROUN	17/12/1956 01/06/1959	31/12/1958 28/03/1963
CONGO	19/03/1997	18/03/2000
RD CONGO	02/06/2003	01/06/2009
CÔTE D'IVOIRE	19/09/2002	18/09/2008
GABON	02/06/2003	01/06/2009
GOLFE persique et d'Oman Opérations maritimes Opérations militaires	30/07/1987 30/07/1990	29/07/2003 29/07/2003
IRAK	01/04/1991	en cours
ISRAEL ET REPUBLIQUE DU LIBAN	02/09/2006	01/09/2008
LIBAN	22/03/1978	en cours
LIBAN	22/03/1978	22/03/2007
MADAGASCAR	30/03/1947	01/10/1949
MAURITANIE	01/01/1957 01/11/1977	31/12/1959 30/10/1980
MEDITERRANEE ORIENTALE	30/10/1956	31/12/1956
UGANDA	02/06/2003	01/06/2009
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	20/09/1979 18/05/1996 03/12/2002	19/09/1982 17/05/1999 02/12/2008

ETATS OU TERRITOIRES CONCERNES	DEBUT PERIODE	FIN PERIODE
RWANDA	03/10/2001	04/06/1997
SOMALIE	03/12/1992	12/12/1995
TCHAD	15/03/1969	en cours
TCHAD	15/03/1969	31/12/2009
TIMOR ORIENTAL	16/09/1999	15/09/2001
YOUgoslavIE	01/01/1992	en cours
YOUgoslavIE	01/01/1992	31/12/2009
ZAÏRE	13/05/1978	12/05/1981
ALGERIE	02/07/1962	01/07/1964
ALGERIE	31/10/1954	02/07/1962
MAROC	01/06/1953	02/07/1962
TUNISIE	01/01/1952	02/07/1962
INDOCHINE	16/09/1945	11/08/1954
Opérations en INDOCHINE	11/08/1954	01/10/1957
COREE	25/06/1950	27/07/1953
T.O.E.	11/11/1918	02/09/1939
2nde GUERRE MONDIALE	02/09/1939	08/05/1945

Uniquement pour le Titre de Reconnaissance de la Nation

Uniquement pour la Carte du Combattant

\* Circulaire 728A du 22/10/1993 remplacée par le modificatif du 21/07/1995 et complétée par le décret du 25/04/2001 et la circulaire du 11/05/2001.

\*\* Arrêté du 12/01/1994 modifié par les arrêtés du 09/07/04, du 29/03/05, du 16/11/07 et du 05/11/08.

Sans engagement de ma part, je souhaite avoir une documentation complète sur la Retraite Mutualiste du Combattant et sur les avantages auxquels j'ai droit :

### > Ma Situation :

- j'ai déjà la Carte du Combattant, date d'obtention :
- j'ai déjà le Titre de Reconnaissance de la Nation, date d'obtention :
- je n'ai encore aucun document (carte ou titre) mais j'ai participé aux opérations :  
pendant  mois entre le       et le
- j'ai quelqu'un de ma famille (conjoint  enfant  père/mère ) qui est «Mort pour la France» au combat ou des suites de blessures de guerre, au cours d'un des conflits suivants :

### > Conflit(s) Concerné(s) :

- |                                      |  |   |  |  |
|--------------------------------------|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Afghanistan | <input type="checkbox"/> Côte d'Ivoire | <input type="checkbox"/> Liban                  | <input type="checkbox"/> Rép. Centrafricaine | <input type="checkbox"/> Yougoslavie             |
| <input type="checkbox"/> Cambodge    | <input type="checkbox"/> Gabon         | <input type="checkbox"/> Madagascar             | <input type="checkbox"/> Rwanda              | <input type="checkbox"/> Zaïre                   |
| <input type="checkbox"/> Cameroun    | <input type="checkbox"/> Golfe         | <input type="checkbox"/> Mauritanie             | <input type="checkbox"/> Somalie             | <input type="checkbox"/> Algérie, Tunisie, Maroc |
| <input type="checkbox"/> Congo       | <input type="checkbox"/> Irak          | <input type="checkbox"/> Méditerranée Orientale | <input type="checkbox"/> Tchad               | <input type="checkbox"/> Indochine, Corée        |
| <input type="checkbox"/> RD Congo    | <input type="checkbox"/> Israël        | <input type="checkbox"/> Ouganda                | <input type="checkbox"/> Timor Oriental      | <input type="checkbox"/> 14/18, 39/45, T.O.E.    |

# > comme VOUS, ils y étaient.



**Maryse Blanc** est née le 27 janvier 1971. Elle a obtenu le Titre de Reconnaissance de la Nation pour son engagement en tant que casque bleu en Yougoslavie en 1997. Elle

souhaite percevoir sa rente dès 50 ans. Elle bénéficie d'une participation gratuite de l'Etat de 25 %.

Elle adhère en 2009 à l'âge de 38 ans à la Retraite Mutualiste du Combattant. Pour obtenir au 01/04/2021, date de liquidation de sa retraite, une rente annuelle minimale<sup>1</sup> de 1.694 €, elle versera pendant 13 ans 3.481 € à capital réservé viagèrement<sup>3</sup>.

**Sa tranche marginale d'imposition étant actuellement de 30 %, elle réalisera une économie annuelle d'impôt de 1.044 €.**

Le rendement moyen de son placement est estimé à 5,3 %.



**Olivier Vincent** est né en mars 1963. Il obtient sa Carte du Combattant en tant que militaire de carrière. Il était présent au Liban en 1998. Il souhaite cotiser jusqu'à sa retraite militaire, c'est à dire pour lui, à 55 ans. Il bénéficie d'une participation gratuite de l'Etat de 25 %.

En adhérant en 2009, pour obtenir au 01/04/2018, date de liquidation de sa retraite mutualiste, une rente annuelle minimale<sup>1</sup> de 1.694 €, il versera 4.553 € par an pendant 10 ans, à capital réservé viagèrement<sup>3</sup>.

**Sa tranche marginale d'imposition étant actuellement de 40 %, il réalisera une économie annuelle d'impôt de 1.821 €.**

Le rendement moyen de son placement est estimé à 6,3 %.



**Stéphane Cohen** est pupille de la Nation. Son père est décédé au combat en Algérie début 1962. Il n'a fait les démarches nécessaires que récemment pour obtenir

le report de la mention «Mort pour la France» à titre militaire. Il souhaite percevoir en même temps toutes ses retraites, à 60 ans. Né en mai 1959, il souscrit une Retraite Mutualiste du Combattant en 2009 qu'il percevra à partir de 2019. Il bénéficie d'une participation gratuite de l'Etat de 25 %. Il effectuera 11 versements annuels de 3.860 € pour se constituer une rente annuelle minimale<sup>1</sup> de 1.694 €.

**Sa tranche marginale d'imposition étant actuellement de 30 %, il réalisera une économie annuelle d'impôt de 1.158 €.**

Le rendement moyen de son placement est estimé à 5,6 %.

1 : Le montant indiqué ne tient pas compte des revalorisations légales, ni de la participation aux excédents.

2 : Plafond des rentes majorées par l'Etat en vigueur au 01/01/2009.

3 : Les cotisations versées sont remboursées au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) hors droit de succession (selon législation en vigueur), et ce quelle que soit la date de décès de l'adhérent.

## BÉNÉFICIEZ DES MÊMES AVANTAGES... QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE !



**Mutuelle Epargne Retraite**  
2 ter rue Montebello 69003 Lyon  
Tél. 04 72 61 80 01

**Mutuelle Epargne Retraite**  
253 rue du Fbg St Antoine 75011 Paris  
Tél. 01 43 56 90 16

E-mail : [courrier@mutuelleepargneretraite.fr](mailto:courrier@mutuelleepargneretraite.fr)

[www.retraite-mutualiste-combattant.fr](http://www.retraite-mutualiste-combattant.fr) - [www.mutuelleepargneretraite.fr](http://www.mutuelleepargneretraite.fr)



## > Mes Coordonnées

NOM	_____	Prénom	_____	Date de naissance	____		
Adresse	_____						
Code Postal	_____	Ville	_____				
Téléphone domicile	_____	Téléphone portable	_____				
Profession	_____			Grade	_____		
Adresse professionnelle	_____				Tél. professionnel	_____	
Code Postal	_____	Ville	_____			E-mail	_____
Tranche marginale d'imposition	<input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> 5,5 % <input type="checkbox"/> 14 % <input type="checkbox"/> 30 % <input type="checkbox"/> 40 %						
ou montant d'impôts	_____	Revenus annuels	_____				
Nombre d'enfants à charge	____	Nombre de parts d'impôts	____				

A retourner à :

**MUTUELLE EPARGNE RETRAITE**  
2 ter, rue Montebello - 69003 LYON  
tél. 04 72 61 80 01 - fax 04 78 95 82 37

A retourner à :

**MUTUELLE EPARGNE RETRAITE**  
253, rue du Fbg St Antoine - 75011 PARIS  
tél. 01 43 56 90 16 - fax 01 43 56 90 18



CNIL : conformément à la loi «Informatique et Liberté» du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres entreprises ou organismes ou être informés également de nos offres par mail, téléphone et courrier. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous contacter (en nous indiquant vos coordonnées).